



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Desserte du Mans par la LGV Ouest fréquence et coûts

Question écrite n° 14604

### Texte de la question

Mme Marietta Karamanli attire l'attention de M. le ministre des transports sur la réduction de la desserte TGV entre Paris et Le Mans et sur l'incertitude autour du maintien d'un TGV direct de soirée au départ de Paris-Montparnasse autour de 21 h 15. Alors que cette relation bénéficiait de seize allers-retours quotidiens en semaine, la desserte a été ramenée à quatorze allers-retours depuis 2023 et certains créneaux sont désormais assurés par des combinaisons TGV+TER ou des TER plus longs, au détriment des navetteurs, étudiants et abonnés TGV. Selon une enquête passée d'une association de consommateurs sur les tarifs SNCF au kilomètre, la liaison TGV Paris-Le Mans figurait il y a quelques années parmi les lignes TGV les plus chères de France rapportée à la distance, très au-dessus de la moyenne nationale. Actuellement un rapide calcul montre que sur un lundi hors période de congés, un usager sans réduction Le Mans-Paris paie environ 0,27 euro au km et un usager Rennes-Paris 0,22 euro au km, soit un surcoût relatif de l'ordre de 22,25 % par km. Elle lui demande de garantir le maintien d'un TGV direct en soirée et un niveau de desserte optimal quotidien et d'évaluer l'impact financier des choix tarifaires faits en desserte pour les abonnés du TGV mais aussi les habitants du Mans et de la Sarthe afin d'assurer une offre de mobilité à grande vitesse accessible à toutes et tous. Elle souhaite connaître ses intentions à ce sujet.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Marietta Karamanli](#)

**Circonscription :** Sarthe (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14604

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** [Transports](#)

**Ministère attributaire :** [Transports](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 avril 2026](#), page 3344